



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | ÉCOLE DOCTORALE
DROIT ET SCIENCES POLITIQUES,
ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

A l'attention des membres du conseil de l'Ecole Doctorale DESPEG :

Membres académiques internes :

Madame ATTOUR Amel, Madame BELLONE Flora, Madame DEHARBE Karine, Monsieur DIBIAGGIO Ludovic, Madame KRAFFT Jackie, Monsieur LERAY Grégoire, Monsieur LUPPI Philippe, Madame MAYRHOFER Ulrike, Monsieur LEPOUTRE Jules, Monsieur RUMPALA Yannick, Madame TÜRK Pauline, Monsieur VIEIRA-DA-COSTA-CERQUEIRA Gustavo

Doctorants élus :

Madame DIELEN Ilona, Monsieur ELIDRISSI Rayane, Madame FAUGÈRE Odélie, Monsieur MALAFRONTE Olivier, Madame PRIGENT Gwenaëlle

Membres académiques externes et Représentants du monde socio-économique

Madame MAGARO Patrizia, Monsieur CONTAL François ; Monsieur DURANT Renaud

Personnel administratif,

Madame DIOP Rokhaya, Madame PIECZYRAK Iwona

Membres invités permanents :

Monsieur BRUNO Olivier, Monsieur LATOUR Xavier, Monsieur MONTAGNAT Johan, Monsieur CHARLIER Christophe, Monsieur NAPOLETANO Mauro

Nice, le 30-10-2024

Chers membres du Conseil,

Je vous prie de trouver ci-après le compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED DESPEG tenue le 27 septembre 2024

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED DESPEG tenue le 27 septembre 2024

Etaient présents ou représentés en personne :

Madame ATTOUR Amel, Madame BELLONE Flora, Madame DEHARBE Karine, Monsieur DIBIAGGIO Ludovic, représenté par Monsieur CASTELLANETA Francesco, Madame KRAFFT Jackie, Monsieur LERAY Gregoire représenté par Madame BOUSTANI Diane, Monsieur LUPPI Philippe, Monsieur Jules LEPOUTRE, Monsieur RUMPALA Yannick, Monsieur LATOUR Xavier représenté par Madame MOUIAL Eva, Madame DIELEN Ilona, Monsieur ELIDRISSI Rayane, Madame PRIGENT Gwenaëlle, Madame MAGARO Patrizia, Madame PIECZYRAK Iwona.

Etaient présents en visio-conférence :

Madame MAYRHOFER Ulrike ; Monsieur MALAFRONTE Olivier, Monsieur BRUNO Olivier, Madame TÜRK Pauline représentée par Monsieur Marc GUERRINI.

Etaient excusés avec droit de vote donné par procuration :

Monsieur CERQUEIRA Gustavo, Madame FAUGÈRE Odélie, Madame DIOP Rokhaya

Etaient absents :

Monsieur MONTAGNAT Johan, Monsieur Christophe CHARLIER, Monsieur NAPOLETANO Mauro, Monsieur CONTAL François ; Monsieur DURANT Renaud

La séance commence à 15h00

Monsieur Philippe LUPPI, Maître de conférences HDR en droit public, directeur adjoint de l'ED DESPEG, préside la réunion du conseil qui a pour unique point à l'ordre du jour.

1 - Auditions et vote du conseil sur le(s) candidature(s) à la fonction de Directeur ou Directrice de l'Ecole Doctorale DESPEG pour le mandat d'accréditation 2024-2028.

Monsieur Philippe LUPPI introduit la réunion en rappelant qu'un appel à candidature pour le poste de directeur/trice de l'ED DESPEG a été lancé auprès des membres HDR de l'Ecole Doctorale DESPEG le 26 juin 2024 avec une date limite de candidature fixée au 02 septembre 2024.

À la suite de cet appel, une seule candidature a été reçue, qui émane de la directrice sortante de l'Ecole Doctorale, Madame Flora Bellone, candidate au renouvellement de son mandat. Monsieur LUPPI invite Flora BELLONE à exposer son projet aux membres du conseil.

Les axes principaux de ce projet s'articulent autour d'une consolidation du travail déjà fourni depuis la prise de fonction de Madame BELLONE à la direction de l'ED, en mai 2021, à mi-mandat de l'ancien contrat d'accréditation. Ils visent 3 grands objectifs : 1) Fournir une formation doctorale de qualité et ouverte à l'international aux doctorants ; 2) Apporter un soutien efficace aux enseignants-chercheurs dans leurs activités d'encadrement de recherche doctorale ; 3) Promouvoir le diplôme de doctorat d'Université Côte d'Azur dans les disciplines qui relèvent du périmètre de l'ED DESPEG. Des propositions précises d'actions sont déclinées qui reprennent les éléments de la profession de foi transmise par Madame BELLONE via sa lettre de candidature.

À la suite de cette présentation, une discussion s'engage avec les membres du conseil de l'ED DESPEG. A l'issue de ces échanges, un vote à bulletin secret est organisé avec des bulletins en format papier :

Electeurs présents (incluant les pouvoirs): 20

Bulletin « POUR » : 18

Bulletin « CONTRE » : 0

Bulletin blanc : 2

Madame la Professeure Flora BELLONE obtient : **18 voix favorables et 2 bulletins blanc.**

Ce résultat va être transmis au Conseil académique pour avis et proposition à Monsieur le Président d'Université Côte d'Azur.

L'élection du directeur adjoint sera prévue lors d'un prochain conseil de l'Ecole doctorale. Madame Flora BELLONE a affirmé son souhait, lors de son audition, de retravailler aux côtés de Monsieur Philippe LUPPI en cette qualité, ce dernier ayant fait valoir sa volonté d'un renouvellement de ses fonctions.

La réunion prend fin à 17h00.

Fait à Nice, le 30/10/2024

Philippe Luppi

Monsieur Philippe LUPPI
Directeur Adjoint de l'Ecole Doctorale DESPEG